



Jusqu'au mercredi 27 février 2019

# Résidence d'EAC 2019-2020 - Communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse

**Appel à candidature pour une résidence mission pour l'année 2019/2020 en direction d'un collectif d'artistes sur une thématique Arts et Science. Parmi les objectifs : encourager et accompagner l'expression artistique des habitants par le biais de différentes disciplines, dont le livre et l'écriture.**

L'appel à projet s'inscrira dans une Convention d'Éducation aux Arts et à la Culture, dont seront signataires la DRAC, le Rectorat de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes, le Conseil régional, le Département de l'Ain et la CA3B.

## Enjeux

Cette résidence-mission confie à un collectif d'artistes un projet culturel transversal associant des pratiques artistiques et numériques avec les habitants, sans enjeu de production personnelle ou de commande d'oeuvres.

La résidence repose sur l'élaboration d'un projet « arts et sciences » dans la durée, qui intègre les habitants au processus de création. L'enjeu de la mobilisation des habitants dans ce projet étant central, il est nécessaire que le collectif d'artistes soit en capacité d'aller à la rencontre, de communiquer et d'interagir avec les habitants.

Au moyen d'une démarche éducative et culturelle, le collectif donne à voir et à comprendre son univers, la recherche artistique qui l'anime ainsi que les processus de création qu'il met en oeuvre. Cette démarche s'appuie sur des interventions, aussi variées que possible.

## **Objectifs**

1/Contribuer à la cohésion culturelle du territoire

- Permettre au plus grand nombre d'habitants d'appréhender les arts et la culture par le biais des arts et sciences, par la rencontre d'artistes et/ou scientifiques.
- Encourager et accompagner :
  - Des liens intergénérationnels
  - L'accès au numérique pour tous, sous toutes ses formes d'expression et de pratiques prenant en compte l'innovation, les arts numériques, des propositions d'ateliers (Arduino, codage)
  - L'expression artistique des habitants par le biais de différentes disciplines parmi : le livre, l'écriture, les arts visuels (arts plastiques, photographie, design, audiovisuel), le multimédias, le patrimoine (monuments, musées), la danse ou les arts du cirque.

2/Renforcer l'accès et l'autonomie des habitants dans le domaine culturel en permettant de mieux s'appuyer sur des équipements structurants du territoire et investir les lieux

- Contribuer au développement culturel, artistique et scientifique pour tous au sein des équipements culturels mais également dans l'espace public.
- Investir en priorité la voie verte, destinée aux piétons, cyclistes et rollers, qui symbolise l'unité d'un territoire « rurbain » (entre urbanisme et ruralité).

3/Développer des interventions dans les écoles et collèges, dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle en complémentarité des actions hors temps scolaire.

- Mettre en place un projet d'éducation artistique et culturelle en synergie avec les actions et les ressources existantes sur le territoire.
- Favoriser l'émergence et le développement de partenariats avec les acteurs culturels du territoire en s'appuyant sur des ressources locales.

## **Calendrier de candidature**

Réception des candidatures : avant le **28 février 2019**

Informations : Bérangère Bulin - 04 74 42 38 40

- [Appel à candidatures](#)
- [Annexe à l'appel à candidature](#)

---

Dernière édition : 10 févr. 2026 à 14:18

<https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/articles/residence-d-eac-2019-2020-communaute-d-agglomeration-du-bassin-de-bourg-en-bresse>